

CRITERES DE SELECTION

SELECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BLOC JEUNE 2015	
Compétition sélective	Coupe de France jeune de bloc de St Leu 2015 du 22 et 23 novembre 2014 Championnat Régional de bloc jeune de février 2015
Critères de sélection	Le premier de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2014 en catégorie : minime (Garçon et Fille), cadet (Garçon et Fille) et junior (garçon et fille) à condition de participer au Championnat Régional de bloc jeune de février 2015. Les trois premiers du Championnat Régional de bloc jeune de février 2015 en catégorie : minime (Garçon et Fille), Les deux premiers du Championnat Régional de bloc jeune de février 2015 en catégorie : cadet (Garçon et Fille) Les premiers du Championnat Régional de bloc jeune de février 2015 en catégorie : junior (garçon et fille)
Remarque	Cette sélection au Championnat de France de jeune de bloc ne entraîne pas automatiquement une sélection en équipe régionale. Les aides financière accordées par le Comité Régional sont réservées aux jeunes qui sont en équipe régionale
SELECTION EN EQUIPE REGIONALE JEUNE DE BLOC POUR PARTICIPER AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BLOC JEUNE 2015	
Compétitions sélectives	Championnat d'Europe de bloc jeune 2014 Coupes d'Europe jeune de bloc 2014 Championnat de France jeune de bloc 2014 Coupe de France jeune de bloc de St Leu du 22 et 23 novembre 2014 Championnat de la Réunion jeune de bloc de février 2015 TNPB bloc de juillet 2014
Places disponibles	Hors quota
Critères de sélection hors quota	Critères de sélection par ordre de priorité : Seront directement sélectionnés une fois remplies les conditions de validation de la sélection: <ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes sélectionnés au Championnat d'Europe ou aux Coupes d'Europe de bloc jeune en 2014 • Les jeunes qui sont classés parmi les finalistes du Championnat de France jeune de bloc 2014 • Les minimes 1^{ère} année qui étaient classés parmi les 4 premiers en bloc au TNPB 2014 en catégorie benjamin (e)
Places disponibles	0 à 3 places par catégorie
Critères de sélection	Seront sélectionnés une fois remplies les conditions de validation de la sélection: <ul style="list-style-type: none"> • Les vainqueurs du classement « Sélection France 1 » en catégorie : minime (Garçon et Fille), cadet (Garçon et Fille) <ul style="list-style-type: none"> ➢ Le classement « Sélection France » est composé du classement combiné de l'épreuve A, à savoir le contest de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2014 et de l'épreuve B, à savoir la finale de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2014. <p>Si le budget le permet et une fois remplies les conditions de validation de la sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La 2^{ème} du classement « Sélection France 1 » de la catégorie minime fille • La 3^{ème} du classement « Sélection France 1 » de la catégorie minime fille

	<ul style="list-style-type: none"> Le 2^{ème} du classement « Sélection France 1 » de la catégorie minime garçon Les vainqueurs du classement « Sélection France 2 » en catégorie : minime (Garçon et Fille), cadet (Garçon et Fille) <p>Le classement « Sélection France 2 » est composé du classement combiné de l'épreuve sélective C à savoir le contest du Championnat de la Réunion jeune de bloc de février 2015 et de l'épreuve sélective D à savoir la finale du Championnat de la Réunion jeune de bloc de février 2015</p> <p>Les résultats des différentes catégories non pas vocation à être comparés entre eux. En cas de limitation du nombre de partants, les sélectionneurs choisiront en priorité la (ou les) catégorie(s) qui offre le meilleur potentiel de résultat au championnat de France jeune de bloc : une 3^{ème} en minime fille peut donc être choisie sans que soit forcément sélectionné un 1^{er} ou 2^{ème} en minime garçon</p>
Sélection France Mode de calcul du classement	<p>Nombre de points* gagnés sur l'épreuve A (coefficient 1.5) + Nombre de points* gagnés sur l'épreuve B (coefficient 1) ou Nombre de points* gagnés sur l'épreuve C (coefficient 1.5) + Nombre de points* gagnés sur l'épreuve D (coefficient 1)</p> <p>Une fois additionné le nombre de points gagnés sur les épreuves A et B (ou C et D dans le cas du deuxième sélectif), les grimpeurs sont classés par ordre décroissant. Il est important de noter que pour pouvoir être sélectionné il est obligatoire d'avoir réalisé au moins une 1^{ère} ou 2^{ème} place sur l'une ou l'autre des épreuves A ou B dans le cas du premier sélectif et B ou C dans le cas du 2^{ème} sélectif.</p> <p>Remarque : en cas d'égalité de points au classement « Sélection France » voir le détail des règles applicables en fin de document.</p>
Conditions de validation des sélections	<ol style="list-style-type: none"> Un niveau minimal de performance par catégorie Participer à la Coupe de France jeune de St Leu de novembre 2014 et au Championnat régional jeune de février 2015 Participation à tous les stages et entraînements de préparation au Championnat de France de bloc jeune de l'équipe régionale (dates en annexe du règlement de l'équipe régionale) Réaliser un minimum de 4 entraînements par semaine de décembre 2014 à avril 2015 Régler les arrhes de participation financière aux stages. Les jeunes bénéficiant d'un billet gratuit au titre de leur statut de haut niveau devront utiliser ce billet à l'occasion de ce Championnat de France** Signer le règlement de l'équipe régionale (les parents et le jeune)
Niveau minimal de performance par catégorie	Critère vérifié soit durant la Coupe de France de bloc jeune de St Leu 2014 soit durant les stages et entraînements de l'équipe régionale avant janvier 2015 pour le premier sélectif et avant mars 2015 pour le deuxième sélectif: Minime fille : 6b+ Minime garçon : 6c+ Cadette : 6c+ Cadet : 7a+
**Sauf Lucas TECHER, Lucile SAUREL, Jean SALAUN PENQUER et Elma FLEURET	
Une personne à haut potentiel mais qui pour une raison médicale avérée, n'a pas pu rentrer dans les critères de sélections (sur avis de la commission de sélection) peut aussi être sélectionnée.	

*

1 ^{ère} place = 100 points
2 ^{ème} place = 80 points
3 ^{ème} place = 65 points
4 ^{ème} place = 55 points
5 ^{ème} place = 51 points
6 ^{ème} place = 47 points

Remarque : En cas d'ex æquo à la même place, les points sont partagés en suivant le règlement international IFSC. En cas d'égalité au classement final « sélection France »: le grimpeur le plus jeune sera sélectionné en priorité.

Les compétiteurs non licenciés à la Réunion seront retirés du classement